الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane Mira Béjaïa



وزارة التعليم العسالي و البحث العلمي

جامعة عبد الرحمان ميرة بجاية

Rappel du règlement pendant le déroulement des examens

Nous informons les étudiants que le règlement des examens (Art. 35, Arrêté 992 du 02août 2022) est ferme et n'admet aucune exception. Pour cela l'étudiant :

- Doit arriver 10 mn avant l'heure de l'examen. Aucun retard n'est toléré 30 mn après le début de l'examen et aucun étudiant n'a le droit de sortir avant ces 30 mn.
- Doit être muni de sa carte d'étudiant.
- Doit avoir ses propres affaires (effaceur, stylos, calculatrice,....); aucun emprunt n'est autorisé durant l'examen.
- Doit éteindre complètement et ranger son téléphone portable. Son utilisation comme horloge ou calculatrice est strictement interdite.
- Doit respecter toute directive émanant de l'enseignant surveillant (changement de place, contrôle d'identité, etc)

Toute infraction à ce règlement et toute fraude durant l'examen expose l'étudiant à des sanctions disciplinaires sévères.

Le Département

Adresse: Route de Targa Ouzemmour, Béjaïa 06000-Algérie
Tél/Fax: 00213 34214762 - E-mail: fsnv@univ-bejaia.dz – Site Web: http://univ-bejaia.dz/Fac_Sciences_Nature_Vie/